

# SR SOLO NHS

## NETTOYANT DEGRAISSANT INDUSTRIEL

### NATURE CHIMIQUE

- Hydroxyde de sodium.
- Sels alcalins de sodium.
- Séquestrant.
- Tensio actifs anionique.
- Tensio actifs cationique.

### CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Aspect :	liquide
Couleur :	orange
Odeur :	citron
pH à l'état pur :	13 ± 0.5
Densité à 20°C :	1.055 ± 0.005
Solubilité :	totale dans l'eau

### USAGES ET PROPRIETES NETTOYANT DEGRAISSANT INDUSTRIEL

Pour le **LAVAGE** des **CARROSSERIES** de **VEHICULES INDUSTRIELS** et de **TRANSPORT SPECIAL FILM STATIQUE**.

**SOLO NHS** nettoie parfaitement et élimine rapidement le film statique sur les carrosseries de tout type.

**SOLO NHS** restitue la propreté et la brillance des surfaces traitées sur les véhicules ci-dessous :

- Autocars.
- Camions.
- Engins de travaux publics.
- V.O.
- Etc...

### MODE D'EMPLOI

Diluer **SOLO NHS** dans l'eau, tiède de préférence, à raison de 1 à 20%, selon le degré de salissures des véhicules et de la mise en oeuvre du produit :

- En pulvérisation : Préparer une solution, dans le pulvérisateur, pour cela diluer à raison de 4 à 10% dans l'eau **SOLO NHS**. Projeter la solution sur le véhicule en commençant toujours par le bas.
- Laisser agir 1 à 3 minutes.

En nettoyeur haute pression :

Utiliser directement en machine à pression, avec une dilution de 1 à 4%, en utilisant une pression de 70 à 80 bars et une température d'eau de 60°C à 70°C.

### PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Refermer l'emballage après utilisation.
- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Ne pas utiliser sur l'aluminium, le zinc, le plomb, le cuivre, les alliages, le verre et les peintures abîmées.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

Respecter les précautions indiquées dans le paragraphe « Etiquetage Hygiène et Sécurité ».

### STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

### ETIQUETAGE HYGIENE et SECURITE

Symbole corrosif

Renferme de l'hydroxyde de sodium.

R35 : Provoque de graves brûlures.

S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S27/28 : Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

### TRANSPORT ADR/RID

Désignation officielle : Hydroxyde de sodium en solution.

N° ONU : 1824.

Classe : 8.

Groupe emballage : III.

Etiquette : 8.

Code danger : 80.

Catégorie : 3.

### CONDITIONNEMENTS :

Carton de 2x5 L / Fût de 30 L/Fût de 60 L/Fût de 220 L.

*Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison de nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux.*

DISTRIBUTEUR : SRPI

8 rue Coco Robert – ZI La Mare II – 97438 SAINTE-MARIE  
Tel : 02.62.97.22.45 / Fax : 02.62.97.42.74

Agence VENISE 55000 BAR LE DUC

Tel : 03.29.78.56.47 / Fax : 03.29.78.51.07

SRPI

